



## COMITÉ DÉPARTEMENTAL des CÔTES d'ARMOR PJP

### PROCÈS VERBAL de la RÉUNION concernant AR PEN GOEL

Maryse DUCHENE DROFF / André THONET du mardi 02 mars 2021

**Lieu :** Boulodrome de Jugon-les-Lacs

**Horaire :** 10h à 11h

**Ordre du jour :**

- Ar Pen Goel

**Rédacteurs :** Maryse Duchêne Droff.

**Présents :** Maryse Duchêne Droff, André Thonet.

**Absent excusé :** Robert Durand.

Le 2 mars 2021 au matin, André Thonet, Président de l'Ar Pen Goel et Maryse Duchêne Droff, Présidente du Comité Pétanque 22, se sont rencontrés pour s'entretenir de l'Ar Pen Goel. En amont de cette réunion, Paulette Thomas, secrétaire, avait fait parvenir à Maryse Duchêne Droff, un dossier sur l'Ar Pen Goel.

Le contexte : lors de la dernière réunion des Présidents du 18 octobre, le comité avait annoncé que le challenge Ar Pen Goel ne pourrait plus se dérouler sous sa forme actuelle en raison de l'utilisation de données de la Fédération. (Idem pour le Trégor).

Le but de cette réunion était de trouver un compromis dans le respect des règles et des personnes pour que l'Ar Pen Goel puisse avoir lieu.

André Thonet a rappelé à Maryse Duchêne Droff que ce challenge revêtait une importance toute particulière pour une catégorie de vétérans qui considérait ce challenge du jeudi comme une sortie loisirs. Ces mêmes vétérans ne prenant leur licence que pour disputer ce challenge et appartenant pour beaucoup d'entre eux à une amicale locale. Il a également précisé que l'ambiance de ces concours était très conviviale et différente de l'ambiance des concours seniors. Il a rappelé que le jeudi réunissait en moyenne 80 équipes et qu'il arrivait que ce nombre monte à 100.

Marie Duchêne Droff a pris acte de ce contexte.

Sur le point de l'utilisation de données appartenant à la Fédération, André Thonet a admis que les données de la licence utilisées via un lecteur de badge étaient la propriété de la FFPJP.

Après quelques échanges, André Thonet a accepté de partager avec les participants de l'Ar Pen Goel les propositions suivantes :

- Officialiser le concours Ar Pen Goel du jeudi ;
- Proposer 10% en sus du montant des engagements ;
- Désignation d'un arbitre parmi les licenciés du club recevant ;
- Publicité des dates via une page spécifique partagée avec le Trégor dans le calendrier.

Puis de cette discussion est née l'idée de créer un troisième challenge pour les clubs de l'EST des Côtes d'Armor, challenge identique aux Amicaux du Trégor et à l'Ar Pen Goel, ce qui permettrait aux vétérans qui le souhaitent de trouver les jeudis concernés un 4 parties local ce qui évite de faire des km pour aller jouer. Le département serait ainsi couvert dans sa totalité, et cela pourrait créer une animation transverse. A l'issue de la saison, les meilleures équipes de la saison pour les 3 challenges pourraient se rencontrer pour une finale.

Même si cette animation a déjà existé sur l'EST et est tombée faute d'équipes, il semble intéressant



## COMITÉ DÉPARTEMENTAL des CÔTES d'ARMOR PJP

### PROCÈS VERBAL de la RÉUNION concernant AR PEN GOEL

**Maryse DUCHENE DROFF / André THONET du mardi 02 mars 2021**

de poursuivre sur cette idée qui sera partagée sur ce secteur EST avec les clubs qui le composent.

André Thonet reviendra vers la présidente du comité quand il aura le point de vue des clubs participant à l'Ar Pen Goel. De son côté, Maryse Duchêne Droff, Présidente du club de Jugon les Lacs à l'EST, va proposer à ses homologues la création de cette animation.

La forme définitive de ces challenges sera validée par la commission concours du Comité.

André Thonet et Maryse Droff se séparent sur un selfie et Maryse Droff Duchêne demande à André Thonet la permission de le publier.

La réunion a duré 1 heure.

Fait à Brézillet le 03 mars 2021

Maryse DUCHÊNE DROFF  
Présidente du Comité 22 PJP

